



Rentrée scolaire : 5 % d'élèves supplémentaires entre 2006 et 2016

En Auvergne-Rhône-Alpes, 1 500 000 élèves ont été scolarisés à la rentrée 2016. Cela représente une augmentation de 5 % sur dix ans, deux fois plus importante que celle observée au niveau national. Les évolutions diffèrent selon les dynamiques démographiques propres à chaque département.

Thierry Geay, Henri Lavergne, Insee

En Auvergne-Rhône-Alpes, la population âgée de 2 à 17 ans révolus dépasse 1 550 000 personnes. Avec des taux de scolarisation avoisinant les 100 % entre 6 ans et 17 ans, école obligatoire oblige, et près de 75 % entre 2 ans et 5 ans, ce sont près de 1 500 000 élèves qui ont été concernés par la rentrée scolaire de septembre 2016.

Le Rhône et l'Isère concentrent 40 % des élèves de la région

L'école primaire ou 1^{er} degré (de la maternelle au CM2) accueille plus de 800 000 élèves au sein de 6 200 écoles. Parmi eux, près des deux tiers sont inscrits dans une classe élémentaire alors que la maternelle (ou cursus pré-élémentaire) n'en accueille qu'un sur trois. Les effectifs se concentrent logiquement dans les départements les plus peuplés. Le Rhône et l'Isère, qui représentent 32 % du nombre d'écoles de la région, rassemblent à eux deux plus de quatre élèves sur dix (*figure 2*).

Le secondaire ou 2nd degré (collège et lycée) reçoit près de 650 000 élèves. Les collèges accueillent six élèves sur dix, alors que le lycée en accueille 29 % en lycée général et technologique et 11 % en lycée professionnel. Les effectifs les plus conséquents se trouvent logiquement dans le Rhône et l'Isère où sont formés 41 % des élèves dans 36 % des établissements de la région.

Le département de la Loire arrive en troisième position concernant le nombre d'établissements primaires et secondaires, mais il est dépassé par la Haute-Savoie pour ce qui est des effectifs recensés.

Dans le secondaire, 41 % des élèves sont scolarisés dans leur commune de résidence

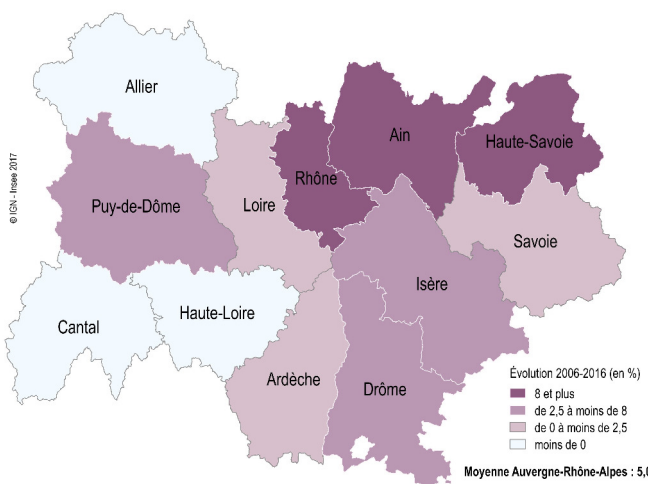
La présence et la localisation des établissements scolaires déterminent la fréquence des déplacements des élèves. Les 6 000 écoles présentes sur le territoire régional permettent à 82 % des élèves du primaire d'être scolarisés dans leur

commune de résidence. Ce constat est toutefois soumis à de fortes variations selon que l'on réside dans un département rural ou urbain. Ainsi, seulement sept élèves sur dix fréquentent une école de leur commune de résidence dans l'Allier ou le Cantal. À l'opposé, ils sont presque neuf sur dix dans le Rhône.

Le secondaire marque une nette rupture, en lien avec la moindre présence d'établissements à proximité et parfois des choix d'orientation ou stratégies spécifiques. Ainsi, la part des élèves scolarisés dans leur commune de résidence n'est que de 41 %. Elle est inférieure à celle des élèves scolarisés dans une autre commune du département (52 %). Seul le Rhône se différencie avec 54 % d'élèves scolarisés dans leur commune de résidence contre 42 % dans une autre commune du département.

1 Forte augmentation du nombre d'élèves scolarisés dans le nord-est de la région

Évolution des effectifs scolarisés (1^{er} et 2nd degré) en Auvergne-Rhône-Alpes entre 2006 et 2016 par département



Source : MENESR, DEPP

En dix ans, la population scolarisée augmente de 5 %

Entre 2006 et 2016, le nombre d'enfants scolarisés à la rentrée en Auvergne-Rhône-Alpes augmente de 5 %, soit deux fois plus qu'au niveau national. Cette hausse est plus conséquente dans le primaire que dans le secondaire. Les effectifs par département sont liés aux évolutions globales de la population. Ainsi, ils augmentent

d'environ 10 % dans les départements où la démographie est la plus active (Haute-Savoie, Rhône et Ain). Trois départements affichent une évolution très faible (Ardèche, Loire et Savoie). Les trois départements à tendance rurale de l'ex-Auvergne (Haute-Loire, Allier et Cantal) reçoivent quant à eux moins d'élèves en 2016 qu'en 2006 (figure 1).

2 L'évolution du nombre d'élèves scolarisés suit la dynamique démographique des départements

Effectifs scolarisés, établissements* et évolution 2006-2016 en Auvergne-Rhône-Alpes

Département	1 ^{er} degré		2 nd degré		Total		Variation 2006/2016			Part des collégiens en zone d'éducation prioritaire	Évolution de la population entre 2006 et 2014
	Nombre d'établissements	Effectifs 2016	Nombre d'établissements	Effectifs 2016	Nombre d'établissements	Effectifs 2016	1 ^{er} degré	2 nd degré	Évolution		
Ain	503	70 100	102	51 900	605	122 000	7,6	9,5	8,8	7,8	10,5
Allier	366	28 300	73	24 100	439	52 500	-6,4	-1,4	-3,9	17,2	-0,1
Ardèche	384	30 900	73	27 400	457	58 300	-2,4	6,1	1,5	12,7	5,3
Cantal	159	11 000	46	9 600	205	20 700	-9,8	-2,8	-6,2	**	-2,1
Drôme	459	52 600	95	42 200	554	94 800	3,6	4,0	3,8	20,1	6,5
Isère	993	134 300	222	108 400	1 215	242 700	5,7	6,0	6,0	12,1	6,3
Loire	625	78 400	150	62 600	775	141 000	0,3	0,9	0,6	17,4	2,2
Haute-Loire	244	21 700	64	18 300	308	40 100	-6,7	4,8	-1,5	**	3,2
Puy-de-Dôme	542	58 100	132	48 500	674	106 600	3,4	3,3	3,5	9,9	3,3
Rhône	1 009	202 500	304	155 300	1 313	357 800	11,3	4,6	9,0	26,2	7,9
Savoie	426	41 200	80	35 000	506	76 200	0,5	-0,4	0,1	5,4	5,9
Haute-Savoie	511	85 000	130	65 900	641	150 900	12,1	7,0	10,7	10,3	12,5
Auvergne-Rhône-Alpes	6 221	814 300	1 471	649 200	7 692	1 463 500	5,2	4,4	5,0	14,6	6,3

(*) : établissements publics et privés sous contrat (**): pas de zone d'éducation prioritaire

Sources : Insee, Recensement de la population 2014, MENESR, DEPP

Forte baisse de la scolarisation à deux ans

La scolarisation des enfants de moins de trois ans est un des piliers de la politique de refondation de l'éducation prioritaire décidée en 2013. Depuis de nombreuses années, face à l'augmentation de la population, la scolarisation des enfants de deux ans a joué comme une variable d'ajustement, entraînant une baisse importante du nombre d'enfants de moins de trois ans scolarisés pour atteindre son point le plus bas en 2012. Entre 2006 et 2016, en Auvergne-Rhône-Alpes, elle atteint - 14 points (de pourcentage) en moyenne régionale.

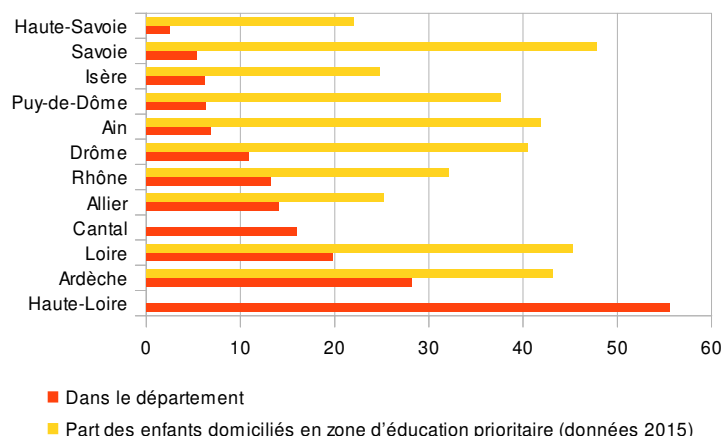
En 2016, en Auvergne-Rhône-Alpes, moins d'un enfant de deux ans sur huit est scolarisé, soit légèrement moins que la moyenne nationale. En revanche, et dans le sens des objectifs gouvernementaux exprimés lors du comité interministériel « égalité et citoyenneté » du 6 mars 2015, ce taux de scolarisation est bien supérieur dans les zones d'éducation prioritaire. Au sein de ces zones, dans les départements en comptant au moins une¹, la part des enfants de moins de trois ans scolarisés va de 22 % en Haute-Savoie jusqu'à 48 % en Savoie². Sans aucune zone d'éducation prioritaire sur son territoire, la Haute-Loire se distingue avec un taux de scolarisation des moins de trois ans de 56 %, le record national. Ce département est en effet composé de nombreuses petites communes n'ayant pas les moyens et le nombre d'enfants nécessaires pour créer des structures d'accueil collectives de la petite enfance. Les parents se tournent donc plutôt vers l'école.

¹ Dans les départements du Cantal et de la Haute-Loire on ne compte aucune zone d'éducation prioritaire.

² Les données concernant les zones prioritaires sont millésimées 2015.

3 Scolarisation des enfants de deux ans : une situation singulière en Haute-Loire

Taux de scolarisation des enfants de deux ans en 2016



Les hypothèses retenues ne prennent pas en compte le fait que des enfants dont le lieu de vie relève de l'éducation prioritaire peuvent être scolarisés ailleurs, non plus que les éventuels déménagements des familles comptant de jeunes enfants.

Source : MENESR, DEPP

Sources

- Insee, Recensement de la population 2014 (dernier recensement disponible) pour les données de population
- MENESR, DEPP pour les données sur les établissements scolaires et les élèves

Insee Auvergne-Rhône-Alpes
165 rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédactrice en chef :
Aude Lécroart

ISSN : 2493-1462

©Insee 2017

Pour en savoir plus

- « Géographie de l'École », DEPP, édition 2017
<http://www.education.gouv.fr/cid57105/geographie-de-l-ecole-douzieme-edition-2017.html>
- « Le retard scolaire à l'entrée en 6^e : plus fréquent dans les territoires les plus défavorisés », *Insee Première* n° 1512, septembre 2014

